

## COMMUNIQUE DU COLLECTIF POUR UNE GESTION PUBLIQUE DE L'EAU A VERSAILLES SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES DU 7 MARS 2020

Le Collectif pour une gestion publique de l'eau à SQY a soumis un questionnaire aux candidat·es aux élections municipales et communautaires de mars 2020 des 12 communes de SQY afin de connaître leur position sur la future gestion de la distribution et assainissement de l'eau sur l'agglomération.

Au vu des réponses reçues, nous pouvons affirmer que **pour la première fois sur notre territoire une volonté politique de promotion de la gestion publique s'affirme**. Que celle-ci soit portée par des maires sortants comme **Didier Fischer (Coignières), François Morton (Guyancourt), Nelly Dutu (La Verrière) et Bertrand Houillon (Magny-les-Hameaux)** ou par des prétendant·es au poste de Maire, comme **Catherine Perrotin-Raufaste (Élancourt), Olivier Pareja (Guyancourt), Nicolas Hue (Les Clayes-sous-Bois), Ismaïla Wane (Maurepas), Vivien Gasq et Pierre Déjean (Montigny-le-Bretonneux), Djamel Niati (Plaisir), Ali Rabeh (Trappes) et Béatrice Pierrat (Voisins-le- Bretonneux)**. Tous sont sans ambiguïté sur leur attachement à la gestion publique de l'eau.

Le Collectif souhaite vivement que ces personnes l'emportent dans leur commune les 15 et 22 mars 2020 et soient majoritaires à SQY pour qu'enfin la question de l'eau soit traitée comme elle le mérite sur notre territoire.

Le Collectif défend l'idée que seule la gestion publique est en mesure d'assumer les enjeux de l'eau au 21<sup>e</sup> siècle alors que les délégations aux entreprises privées pour 10 ou 15 ans ont désormais fait la preuve de leurs défauts. Seule une structure, menée par des élu·es accompagné·es de représentant·es des usager·es, qui réinvestit les bénéfices dans le service à la population est en mesure de mettre en œuvre une politique de l'eau ambitieuse en matière sociale (tarif moins cher du m<sup>3</sup>), écologique (progressivité du tarif en fonction de la quantité d'eau consommée pour encourager les économies d'eau) et durable (entretien des réseaux de canalisations pour diminuer casses et fuites).

Nous remercions les candidat·es Michèle Rossi (Élancourt) et Guy Malandain (Trappes) qui, sans être sur nos positions, ont eu la courtoisie et l'esprit démocratique de répondre à notre questionnaire et déplorons que tant d'autres semblent se désintéresser d'une question aussi cruciale.

Tout au long de la prochaine mandature, le Collectif continuera d'agir pour que la volonté politique de promotion de la gestion publique se concrétise.

Retrouvez ci-dessous une analyse des réponses commune par commune et en annexe les questionnaires remplis reçus. Toutes ces informations sont à retrouver sur [agglosqy.com](http://agglosqy.com) et [maurepaspourtous.fr](http://maurepaspourtous.fr) et la page facebook du collectif : [facebook.com/Collectif-Eau-VSQY-103530791268833/](https://facebook.com/Collectif-Eau-VSQY-103530791268833/)

Contact : [collectifeauvsqy@laposte.net](mailto:collectifeauvsqy@laposte.net)

## COIGNIÈRES

Seule la liste menée par le maire sortant **Didier Fischer** a répondu à notre questionnaire. Celui-ci se prononce en faveur de la gestion publique. Pour convaincre, il souhaite défendre auprès de SQY une étude comparative entre la gestion de l'eau en régie publique et la délégation à une entreprise privée.

## ÉLANCOURT

Alors que le maire, président sortant de l'Agglomération, n'a pas répondu à notre questionnaire, ses deux concurrentes nous ont fait parvenir leur position. **Catherine Perrotin-Raufaste**, présente une réflexion très aboutie sur la gestion de la distribution et de l'assainissement de l'eau sur le territoire d'Élancourt et de SQY. Elle exprime la volonté de porter au sein des instances de l'Agglomération le projet de faire converger le prix de l'eau sur SQY et celui d'un passage en gestion publique afin de mettre en œuvre une politique ambitieuse en matière sociale et écologique. **Michèle Rossi**, quant à elle, se montre opposée au passage en régie publique à cause de l'organisation du service d'assainissement jugée trop complexe. Mais elle ne se prononce pas sur la distribution. Sa priorité est de sensibiliser la population aux économies d'eau au quotidien.

## GUYANCOURT

Sur les 4 listes contactées, seules deux ont répondu\*. Le maire sortant **François Morton** est un partisan du principe de la gestion publique. Il souhaite que soit menée une étude d'impact indépendante afin de mesurer les conséquences d'un passage en régie publique. Dans la même idée, **Olivier Pareja** souhaite que soit menée une étude de faisabilité du passage en gestion publique afin d'atteindre tous les objectifs de réduction de coût, d'entretien du réseau et d'utilisation durable de la ressource.

\* **Grégory Pape** vient de nous envoyer sa réponse : sans être forcément pour la gestion publique, il est d'accord pour défendre la mise en place d'une étude sur le passage en gestion publique.

## LA VERRIÈRE

Seule la mairesse sortante, **Nelly Dutu** nous a répondu. Sa réponse est sans ambiguïté et révèle une attention particulière à considérer l'eau comme un bien commun de l'Humanité qui ne peut être traitée comme une marchandise. Elle considère que seul le service public est en mesure de respecter cette valeur.

## LES CLAYES-SOUS-BOIS

Sur les 4 listes que nous avons pu contacter, seule celle menée par **Nicolas Hue** nous a répondu. Il se prononce en faveur de la gestion publique et déplore que la majorité municipale sortante n'ait pas étudié cette hypothèse lors d'un renouvellement de contrat récent. Pourtant, il rappelle que le passage en régie publique entraîne une réduction de facture de 20 à 30 % pour chaque foyer.

## MAGNY-LES-HAMEAUX

Nous n'avons pas reçu de réponse à notre questionnaire mais le maire **Bertrand Houillon** a accepté de recevoir des membres du collectif. Lors de cet entretien, il nous rappelé que la gestion publique était déjà dans son programme en 2014, mais qu'il s'est

heurté pour l'instant au refus des élus majoritaires à SQY d'envisager toute étude de faisabilité. Il se réjouit que s'amorce un projet commun à plusieurs listes sur le territoire de SQY sur cette question.

#### MAUREPAS

Sur les 4 listes contactées, seul **Ismâïla Wane** a répondu à notre questionnaire. Ses positions épousent celles du collectif pour une gestion publique de l'eau et son programme comporte l'engagement de porter au sein des instances de SQY la volonté de mener une étude sur la gestion publique de distribution et assainissement de l'eau sur le territoire. **Michel Chappat** qui n'a pas répondu à notre questionnaire nous fait savoir que son programme comporte l'engagement de se battre pour un service public de l'eau.

#### MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les listes de Pierre Déjean et Vivien Gasq ont répondu à notre questionnaire. Les deux se montrent favorables à la gestion publique. Pour **Vivien Gasq**, actuellement élu communautaire et au syndicat des eaux, la collectivité publique doit retrouver la maîtrise de ce service. Pour **Pierre Déjean**, une étude doit être rapidement menée sur la méthode de passage en régie publique.

#### PLAISIR

Sur les 3 listes joignables, aucune n'a répondu. Mais **Djamel Niati** nous fait savoir qu'il agira dans le cadre de SQY pour la mise en régie publique de la distribution et de l'assainissement de l'eau pour qu'elle soit de meilleure qualité et moins chère grâce à un meilleur entretien du réseau !

#### TRAPPES

Sur les 5 listes contactées, deux nous ont répondu. Le maire sortant **Guy Malandain**, qui lorsqu'il était député avait rédigé un rapport sur l'eau, ne se prononce pas forcément pour la gestion publique mais souhaite qu'une étude soit menée sur l'opportunité du passage en régie publique. Passage qui prend du temps. **Ali Rabeh** est quant à lui fermement attaché à la gestion publique et souhaite favoriser une mobilisation citoyenne qui appuiera les élu·es qui porteront ce principe auprès des instances.

#### VILLEPREUX

Aucune des listes en course n'a répondu à notre questionnaire.

#### VOISINS-LE-BRETONNEUX

Seule la liste menée par **Béatrice Pierrat** nous a répondu. Elle s'intéresse à l'eau comme levier du passage à une ville en transition éco-responsable. Elle est favorable à la gestion publique tout en rappelant que même en régie publique, il faut dégager des capacités d'auto-financement du service.